

Question avec demande de réponse écrite E-007802/2017
à la Commission
Article 130 du règlement
Eric Andrieu (S&D)

Objet: Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (Initiative ENPARD - Politique voisinage)

En 2011, la Commission lançait une initiative de «Partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée» qui se donnait pour ambition d'accompagner les pays de la région dans la redynamisation de leurs économies.

Le développement de l'agriculture et des territoires ruraux était proposé comme un axe fort de partenariat qui pourrait contribuer à favoriser une croissance durable et inclusive, le développement des régions peu favorisées et la création d'emplois dans la région.

Cette vision devait aboutir à la mise en place de l'initiative ENPARD pour la Méditerranée financé par le volet régional de l'instrument de voisinage.

Il semblerait que cette priorité agricole et rurale ait été récemment abandonnée par la DG NEAR. Comment la Commission explique-t-elle une telle décision pour sa programmation régionale 2018-2020, alors que les arguments qui avaient conduit à faire de l'agriculture et du développement rural un instrument de partenariat sont encore plus d'actualité aujourd'hui, en considération des mouvements migratoires qui affectent ces pays et des questions de sécurité que cela pose à l'Europe à court et à long termes? N'aurait-on pas compris que ce sont les territoires ruraux les plus défavorisés qui font le lit de la migration et des extrémismes?